



Agression

L'inacceptable a été franchi !

Le dimanche 5 avril 2026, à 10h55, une de nos collègues a été la cible d'une agression lâche et dégradante dans l'exercice de ses fonctions.

Alors qu'elle assurait son service, notre collègue a été prise à partie par le détenu **B.** sous un prétexte fallacieux de panne technique.

UNE VIOLENCE GRATUITE ET RÉPUGNANTE

Face à une réponse claire et calme de notre collègue, l'individu a basculé dans une dérive violente :

- **Des insultes sexistes et outrageantes** : "Grosse pute", "Salope".
- **Une atteinte grave à l'intégrité physique** puisque le détenu a délibérément **craché au visage** de notre collègue.
- **Le détenu a bravé les injonctions**, s'approchant dangereusement de la zone intime de notre collègue, forçant cette dernière à l'usage de la force strictement nécessaire pour se protéger.

Le comble du cynisme : après vérification, le matériel que le détenu prétendait défectueux fonctionnait parfaitement. Cette agression n'était qu'un prétexte à la violence et à la provocation.

Cracher au visage d'un agent n'est pas seulement un acte de violence, c'est une **tentative d'humiliation** ! De plus, la découverte d'une **carte SD** sur le détenu lors de la mise en prévention prouve une fois de plus que les profils les plus provocateurs s'affranchissent de toutes les règles.

Notre collègue a agi avec un sang-froid exemplaire malgré l'ignominie de la situation.

FO Justice Roanne exige que la direction prenne ses responsabilités. Nous demandons **des sanctions disciplinaires maximales** : pas de quartier pour ceux qui s'en prennent physiquement et moralement aux personnels. Le passage en commission de discipline doit être exemplaire !

FO Justice Roanne apporte tout son soutien à notre collègue et l'accompagnera dans toutes ses démarches.

